

## FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

### D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Statut	ATER
Section CNU	22
Durée du recrutement	Un an
Début du contrat	01/09/2025
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	Département
Filière de formation concernée	Département d'histoire de l'art et archéologie
Laboratoire de Recherche de rattachement	Centre de recherche en histoire de l'art – F.-G. Pariset (UR 538)

**Date limite d'envoi des dossiers**

**16 mai 2025**

**Envoi des dossiers par voie dématérialisée :**

[https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita/fo/?num\\_cg=67&num\\_form=1](https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita/fo/?num_cg=67&num_form=1)

**Conditions de recrutement :**

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

**Obligations de service :**

L'ATER recruté(e) aura un contrat comprenant 192h de cours, il/elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens (surveillance et correction).

**Enseignement et besoins pédagogiques :**

La personne recrutée interviendra en licence histoire de l'art. Elle prendra en charge des CM et des TD, notamment en méthodologie et en histoire de l'art du XIX<sup>e</sup> siècle. Une connaissance approfondie de la peinture du XIX<sup>e</sup> siècle est souhaitée.

**Activité de recherche :**

Les activités de recherche de la personne recrutée pourront s'insérer dans un ou plusieurs des axes du Centre de recherche en histoire de l'art - François-Georges Pariset (UR 538). Les quatre axes

## FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche  
sont : « architecture et patrimoines », « arts et cultures coloniales », « objets et ornement »,  
« histoire de l'art : écrits, discours, langages ».